

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : VENTE D'UN PROJECTEUR DE CINÉMA (7.10)

L'an deux mille vingt-six, le 06 juillet à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **26 juin 2026**
Date d'affichage de la convocation : **26 juin 2026**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, ZELLER, COURT, GIET et Messieurs VENARRE, DESAY, CRUYPENINCK (adjoints), Mesdames ASSENARE, LUZZI, CETTIER, VANEL-NORMANDIN, COSSARD, BOUILLLOT, VUILLIOT, PELLETIER, GERVIÉ, GAYET-CHICHIGNOUD, MARTINEZ et Messieurs PUGNET, ROBBEZ, CADOUX, SIGAUD, VAN VAEREMBERG, BOCQUET, FILLION (conseillers).

Pouvoir :

Mme PONTILLE donne pouvoir à Mme LUZZI,
M. PELLÉ donne pouvoir à Mme VANEL-NORMANDIN,
M. REI donne pouvoir à M. VENARRE,
M. LEVITRE donne pouvoir à M. CRUYPENINCK,
M. MORENO donne pouvoir à Mme GIET,
M. LOUHACHI donne pouvoir à M. CADOUX,
M. GALOYER donne pouvoir à Mme BOUILLLOT.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT que la Commune n'a plus l'usage d'un projecteur de cinéma se composant d'un projecteur NEC NC-1000 numéro de série 26A0007CM, d'un serveur Dolby IMS 3000 (avec 3 x 1To de stockage) et d'un piédestal avec Rack,

CONSIDÉRANT la valeur à neuf de ce matériel et les incertitudes qui pèsent sur l'obtention de la garantie constructeur,

CONSIDÉRANT que la commune de Plateau-des-Petites-Roches propose d'acquérir ce matériel, soit au prix de 25 000 € HT avec la garantie constructeur, soit au prix de 21 250€ HT en cas d'absence de garantie constructeur (décote de 15% pour compenser les coûts liés à la souscription d'un contrat de maintenance auprès d'une société spécialisée),

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

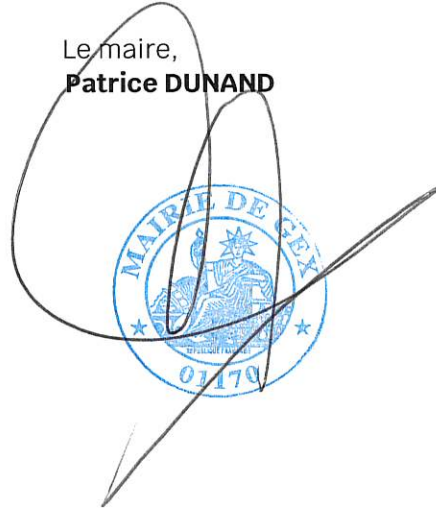
- **APPROUVE** la vente du projecteur susmentionné à la commune de Plateau-des-Petites-Roches, soit au prix de 25 000 € HT avec la garantie constructeur, soit au prix de 21 250€ HT en cas d'absence de la garantie constructeur,
- **PRÉCISE** que cette recette est imputée au budget communal,
- **CHARGE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué de signer tous documents s'y rapportant et de fixer le prix définitif, selon l'obtention ou la non obtention de la garantie constructeur du matériel.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 07 juillet 2026.

La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 9 juillet 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 9 juillet 2026.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le



ID : 001-210101739-20260707-2026_106A_DEL-DE